

1 Le système éducatif

Présentation

En janvier 2009, pour la France métropolitaine et les DOM, les ministères de l'Éducation nationale, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche rémunèrent 1 115 200 titulaires, non-titulaires et enseignants-stagiaires. 798 700 enseignants exercent dans les établissements du secteur public, 141 700 dans les établissements privés sous contrat, et 174 800 agents assurent dans le secteur public des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, d'orientation, d'éducation, de surveillance et d'assistance éducative [1].

Les enseignants représentent plus des quatre cinquièmes de l'ensemble du personnel, soit 84,3 % dans les secteurs public et privé, 82 % dans le secteur public. Le nombre d'enseignants recensés dans le secteur privé sous contrat augmente jusqu'en 2004, connaît une relative stabilité au cours des trois années suivantes, diminue en 2008 (- 0,7 %) et 2009 (- 1,2 %). Les effectifs du secteur public baissent depuis 2004 et diminuent de 8 % au cours des cinq dernières années. 62 100 enseignants sont rémunérés sur crédits d'État dans les établissements d'enseignement supérieur, y compris les établissements de formation. En janvier 2009, 13 200 enseignants stagiaires sont rémunérés sur le programme scolaire du premier degré et 7 800 sur celui du second degré [2][3].

Les personnels administratifs, techniques, d'encadrement, d'orientation, d'éducation, de surveillance et d'assistance éducative représentent dans le secteur public moins d'un agent sur cinq (18 %). Leur nombre en forte baisse représente en janvier 2009 à peine plus de la moitié de l'effectif de janvier 2003. Cette diminution est due au transfert des maîtres ouvriers, ouvriers professionnels, ouvriers d'entretien et d'accueil des établissements d'enseignement aux collectivités territoriales, mais également au transfert de certains personnels non enseignants sous la tutelle des universités dans le cadre de la loi LRU.

À ce mouvement de personnel au niveau du scolaire public s'ajoute la diminution des personnels de surveillance partiellement compensée par l'accroissement (+ 10 %) des assistants d'éducation, assistants pédagogiques pour un effectif total de 67 500 agents.

Source : Fichiers de paye de 1995 à 2009.

[1] Les effectifs des assistants d'éducation et assistants pédagogiques sont extraits des annuaires EPP, les assistants de vie scolaire sont recensés dans le fichier de paye et comptabilisés parmi les personnels du secteur public.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Éditions précédentes de Repères et références statistiques.

Définitions

■ **Les personnels du secteur public et les enseignants des établissements privés sous contrat.** Personnels titulaires, stagiaires et non titulaires rémunérés au titre du secteur public et privé sous contrat des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Ne sont pas pris en compte les personnels de la Recherche.

■ **Loi LRU.** Loi relative aux libertés et responsabilités des universités. Ne sont plus pris en compte les personnels de l'enseignement supérieur directement rémunérés par certaines universités (20 établissements accèdent à des responsabilités et des compétences élargies, [RCE]) comme pilotes de la loi LRU et disposent à partir du 1^{er} janvier 2009 de la maîtrise de la totalité de la masse salariale et de leurs emplois.

■ **Les personnels administratifs, techniques, d'encadrement, d'orientation, d'éducation et de surveillance.** Quel que soit le corps d'origine, ces personnels exercent dans le secteur public des fonctions d'inspection, de direction, d'orientation, d'éducation et d'assistance éducative. Ne sont plus pris en compte à partir de 2006 les agents techniques et les ouvriers des établissements d'enseignement désormais à la charge des collectivités territoriales. Ne sont pas pris en compte : les personnels techniques et de service ainsi que les personnels d'encadrement des établissements privés sous contrat rémunérés sur forfait d'externat.

■ **LOLF.** Loi organique du 1^{er} août 2001, relative aux lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. Sa mise en place nous a contraints à une classification différente de celle utilisée dans les éditions antérieures à l'année 2006. La LOLF se décline en **missions, programmes et actions**. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

[1] Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Enseignants (1)			Administratifs, techniques, d'encadrement, surveillance	Total	Aides éducateurs, assistants d'éducation et assistants pédagogiques	Part des enseignants / total
	Public	Privé	Total				
1995	807 135	134 940	942 075	297 750	1 239 825		76,0%
1996	813 125	135 280	948 405	296 420	1 244 825		76,2%
1997	817 110	136 980	954 090	295 320	1 249 410		76,4%
1998	825 750	137 765	963 515	294 120	1 257 635		76,6%
1999	826 720	138 735	965 455	293 720	1 259 175	59 350	76,7%
2000	841 140	139 155	980 295	303 320	1 283 615	61 470	76,4%
2001	849 600	140 290	989 890	306 150	1 296 040	62 320	76,4%
2002	862 610	142 065	1 004 675	309 530	1 314 205	60 430	76,4%
2003	870 515	144 169	1 014 684	311 425	1 326 109	55 770	76,5%
2004	868 342	145 394	1 013 736	303 747	1 317 483	50 190	76,9%
2005	860 198	144 940	1 005 138	293 507	1 298 645	51 287	77,4%
2006	848 835	144 909	993 744	285 957	1 279 701	58 197	77,7%
2007 (2)	838 177	144 501	982 678	227 150	1 209 828	60 635	81,2%
2008	829 131	143 440	972 571	194 403	1 166 974	61 393	83,3%
2009	798 742	141 661	940 403	174 839	1 115 242	67 538	84,3%

(1) Enseignants titulaires, stagiaires et non titulaires dans les établissements des premier et second degrés public et privé, dans les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de formation.

(2) Ne sont plus comptabilisés à partir de 2007 les personnes rémunérées sur des comptes d'avance de régularisation (une partie des enseignants en GRETA par exemple), ni les techniciens et ouvriers à la charge des collectivités territoriales.

[2] Répartition des personnels enseignants par type d'affectation de 1995 à 2005 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Enseignants dans les écoles du 1 ^{er} degré public	314 220	314 560	314 400	315 230	315 280	314 730	316 150	317 290	318 236	318 381	318 236
Enseignants dans les écoles du 1 ^{er} degré privé	43 670	43 760	43 700	43 850	43 780	44 160	44 360	44 810	45 640	45 999	46 079
Enseignants dans les établissements du 2 nd degré public	395 820	398 995	402 590	411 620	412 760	420 240	423 640	428 925	431 769	430 263	424 385
Enseignants dans les établissements du 2 nd degré privé	91 270	91 520	93 280	93 915	94 955	94 995	95 930	97 255	98 529	99 395	98 861
Enseignants dans les établissements du supérieur	60 205	61 950	64 030	65 470	65 690	71 600	73 040	74 090	74 881	75 853	76 004
Enseignants et stagiaires des établissements de formation	36 890	37 620	36 090	33 430	32 990	34 570	36 770	42 295	45 629	43 845	41 573
Ensemble des enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires	942 075	948 405	954 090	963 515	965 455	980 295	989 890	1 004 665	1 014 684	1 013 736	1 005 138

[3] Répartition des personnels enseignants par type d'affectation depuis 2006 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2006		2007 (1)		2008 (2)		2009 (2)	
	Effectif	% femmes	Effectif	% femmes	Effectif	% femmes	Effectif	% femmes
Enseignement scolaire du premier degré public	320 103	80,3	321 339	80,7	322 357	81,0	321 739	81,3
Enseignement du premier degré privé	46 132	91,0	46 123	90,9	46 379	91,0	46 140	90,9
Enseignement scolaire du second degré public	419 009	57,2	413 107	57,3	404 226	57,4	393 860	57,5
Enseignement du second degré privé	98 777	66,4	98 378	65,6	97 061	65,6	95 521	65,7
Enseignants du CNED premier et second degrés	1 103	70,6	1 121	68,8	-	-	-	-
Formations supérieures (y compris enseignants en IUFM)	78 355	35,5	77 859	35,6	78 169	36,1	62 141	37,0
Stagiaires des établissements de formation	30 265	69,8	24 751	72,0	24 379	72,7	21 002	71,1
Ensemble des enseignants titulaires, stagiaires et non titulaires	993 744	65,7	982 678	65,9	972 571	66,3	940 403	66,6

(1) Ne sont plus comptabilisés à partir de 2007 les personnes rémunérées sur des comptes d'avance de régularisation (une partie des enseignants en GRETA par exemple), ni les techniciens et ouvriers à la charge des collectivités territoriales.

(2) Les enseignants du CNED ont été comptabilisés avec les enseignants du premier ou du second degré public.